



**Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques  
Section d'Ille-et-Vilaine**

Avenue Janvier – B.P. 72102  
35021 RENNES CEDEX 9  
Tél : 02 99 29 23 26 / 06 71 33 52 00

[fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>

Monsieur le Directeur,

Le projet de mouvement local de mutation des C vient d'être publié sur ulyse35.

Comme on le présentait, des situations catastrophiques se dessinent dans les trésoreries de Saint Aubin d'Aubigné, Antrain, Saint Malo municipale. La liste n'est pas exhaustive.

Le devoir de la Direction est de donner les moyens aux agents d'assurer leurs missions et de veiller à leur santé et à leur sécurité.

Je vous invite donc instamment à vous déplacer cette semaine (donc avant la tenue des CAP) dans ces postes pour expliquer aux agents comment ils doivent s'organiser pour faire face à une situation des effectifs toujours plus dégradée.

La perspective de mise en place du prélèvement à la source en 2018 avec charges de travail induites en 2017, la création de "communes nouvelles" et le bouleversement des inter-communalités en 2017 nécessitent les effectifs pour mener à bien nos missions.

Par ailleurs, je renouvelle ma demande de communication à chaque organisation syndicale du tableau des emplois actualisé (A, B et C) tenant notamment compte des temps partiels et des départs en retraite programmés pour la fin de l'année 2016.

Ces éléments sont nécessaires à l'intervention syndicale en CTL et CAP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'attachement de FODGFIP à la défense de notre service public et vous remercie d'avance de la suite favorable qui pourra être donnée à mes requêtes.

Catherine LE GUENNEC

Pour FODGFIP35  
Secrétaire Départementale

En page ci-dessous la réponse de la Direction :

Bonjour madame Le Guennec,

Vous appelez l'attention du directeur régional sur la situation difficile de certains postes ou services à la suite de la publication du mouvement local des agents de catégorie C.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à l'occasion des CAPL qui se sont tenues en début de semaine, soit à l'occasion du mouvement des C, soit en réponse aux déclarations liminaires des représentants du personnel, il est exact que les mouvements ou projets de mouvements connus à ce jour nous amènent, collectivement, à constater la vacance de près de 60 postes au 1er septembre prochain, dont 2/3 en C et 1/3 en B.

Les règles de gestion (RAN, missions structures...) conduisent certains postes ou services à des situations potentiellement très difficiles.

Je puis vous assurer que la direction, qui, vous le savez, n'a aucune maîtrise des mouvements nationaux, en a parfaitement conscience et je vous confirme que ces situations seront examinées avec la plus grande attention et qu'elle fera le maximum, dans la mesure des moyens à sa disposition et au vu des charges respectives des services, pour y apporter les meilleures réponses.

Aujourd'hui, le constat que vous faites se fonde sur le seul mouvement des agents C.

Il convient donc d'attendre le mouvement des B pour avoir la vision précise des situations de chacun au 1er septembre prochain.

Enfin, dans les cas où les règles de gestion n'auront pas permis d'apporter une réponse suffisante, l'affectation des ALD et de l'EDR sera prioritairement orientée vers les services concernés.

Je reste à votre disposition.

Cordialement